

## Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

Cher(e) ami(e) motard(e),

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) est un moment important dans la vie d'une association car il permet aux membres du Conseil d'Administration de présenter aux votes des adhérents le bilan de ses actions 2023, et de préparer avec eux l'année 2024 dans un contexte qui reste très motophobe. Ta participation est importante !!!

Les conditions d'organisation de notre AG sont les suivantes :

- L'AGO se déroule « en présentiel » le **samedi 27 janvier à 14h15** à l'adresse suivante :

**Salle des associations Cessole-St Sylvestre  
5, Avenue Claude Gimelle à Nice**

- Les candidatures à l'élection des membres du Conseil d'Administration se font de préférence par mail, **avec une courte présentation** (voir acte de candidature page suivante) avant le **25 janvier 2024**.

- Les documents sur lesquels les adhérents sont appelés à voter dans une AGO (rapport d'activité, rapport financier et liste des candidats à l'élection au Conseil d'Administration) seront présentés en séance.

- Les votes se feront en séance, avec possibilité pour les adhérents qui ne peuvent être présents de donner procuration à un autre adhérent

- Comme chaque année, l'AGO élira de nouveaux administrateurs.

Cette année **9 sièges sont à pourvoir**. Le rôle des administrateurs est d'autant plus important que la FFMC intervient sur de multiples fronts pour défendre avec acharnement la moto et les motards. Nous avons besoin de personnes motivées, pour plus de diversité et une juste répartition de la charge de travail, en fonction de la disponibilité et des centres d'intérêts de chacun.

**Réserve ton après-midi pour participer à cette Assemblée Générale Ordinaire.**

Et, plus encore ...

**Rejoins le Conseil de l'Antenne 06  
Prends la parole et agis...!**

### Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire

De 14h15 à 14h30: Accueil des participants

A partir de 14h30: Assemblée Générale Ordinaire

### Ordre du jour:

1. Compte rendu de l'activité 2023 et vote
2. Compte rendu financier 2023 et vote
3. Candidatures au Conseil de l'Antenne et votes
5. Perspectives 2024 et budget prévisionnel

**Clôture de l'AGO à 17h30**

**Composition du CA actuel, Echéances des mandats et postes vacants à pourvoir**

Le CA se compose de 15 postes, renouvelables par tiers chaque année

**5 Mandats qui arrivent à échéance pour cette AGO (début 2024)**

- Bardoux Arnaud
- Dumas Lairolle Maurice
- Hatron Gérard
- Neveux Philippe
- Stotz Alain

**5 Mandats renouvelables début 2025 dont 1 disponible suite démission**

- Gajo Gérard
- Gini Jean-François
- Loywick Donat (Démission)
- Rioblanc Fabrice
- Stotz Monique

**5 Mandats renouvelables début 2026 dont 3 disponibles (insuffisance de candidats en 2023)**

- Dubois Alain
- Roux Michel
- 1 mandat vacant de 2 ans
- 1 mandat vacant de 2 ans
- 1 mandat vacant de 2 ans

**Les 9 mandats à pourvoir lors de cette AGO sont :**

- les 5 mandats de 3 ans, qui arrivent naturellement à échéance naturellement cette année (dont plusieurs membres ne souhaitent pas se représenter).
- le mandat d'un an, disponible suite démission (qui viendra à échéance début 2025)
- les 3 mandats de 2 ans, libres suite insuffisance de candidats lors de l'AGO précédente, renouvelables début 2026

**Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes**

**ACTE DE CANDIDATURE**

(Texte à recopier et renvoyer de préférence par mail au plus tard le **25 janvier 2024**)

Je soussigné(e), .....

Demeurant.....

Adhérent(e) 2023 de la FFMC 06 sous le numéro .....

(si tu ne le connais pas, on le retrouvera...)

A jour de ma cotisation 2024, déclare faire acte de candidature à l'élection des membres du Conseil de l'antenne lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2024.

Fait à....., le.....Signature

En quelques lignes, je me présente et j'indique mes motivations et/ou centres d'intérêts :

-----  
-----  
-----

**PROCURATION DE VOTE**

(Texte à recopier et renvoyer de préférence par mail au plus tard le 26 janvier)

Je, soussigné(e),..... Adhérent(e)

2023 de la FFMC 06 sous le numéro ..... (on le retrouvera si besoin)

Donne pouvoir à ..... Adhérent(e)

2023 de la FFMC 06 sous le numéro ..... (on le retrouvera si besoin)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2024.

Fait à....., le.....

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir ») :

Les procurations doivent être remises au Conseil au plus tard le 27 janvier 2024, lors du pointage des participants.

**Pour la FFMC 06**

**Nice, le 7 janvier 2024**

**Le coordinateur Philippe Neveux**

